



SKBS

Schweizerischer Klub des Belgischen Schäferhundes und Schipperke
Club Suisse du chien de Berger Belge et Schipperke

Résumé de tous les modes de qualification pour les Championnats du Monde FMBB Règlement Chiens d'utilité et de sport du CSCBB

le 7 décembre 2023

Contenu:

1 dispositions générales

2 divisions: a) Agility

b) Canicross / Bikejoring

c) IGP

d) Mondioring

e) Obédience

3 remarques générales

Abréviations

CSCBB	Club Suisse du chien de berger belge et schipperke
FMBB	Fédération Mondiale du Berger Belge
CTUS	commission technique des chiens d'utilité et de sport
CTAMO	commission technique agility, mobilité et obédience
SCS	Société Cynologique Suisse
FCI	Fédération Cynologique Internationale
CT	Commission technique
CC	Comité centrale
RCI	Règlement de compétition internationale
CUM	Compétition d'utilité multiple
OB	Obédience
CS	Championnats Suisse

Dispositions Générales

L'adhésion au CSCBB est une condition préalable à la participation à la Coupe du Monde FMBB. Les personnes résidant légalement en Suisse peuvent s'inscrire.

L'inscription pour la participation aux Championnats du Monde FMBB est effectuée exclusivement par le CSCBB. Les inscriptions peuvent se faire sur le site du CSCBB via le formulaire en ligne : "Accord entre les participants de la FMBB et du CSCBB".

Le conducteur et le chien ne peuvent se qualifier pour la participation au FMBB qu'en équipe. Tous les résultats doivent être obtenus par la même équipe (conducteur et chien). Le chien doit être inscrit au registre canin suisse LOS ou à son registre annexe depuis au moins 6 mois. La date limite du délai d'inscription est notre date limite nationale d'inscription à la FMBB.

Le conducteur doit être âgé d'au moins 18 ans au moment de la Coupe du Monde. Seuls les chiens conformes au règlement FMBB seront envoyés dans l'équipe suisse de Coupe du Monde. Les chiennes gestantes et allaitantes sont exclues de la participation. Cette exclusion s'applique jusqu'à la 12ème semaine après le jour de la mise bas. Selon le règlement de la FMBB, un chien ne peut participer qu'à une seule discipline/division, même s'il s'est théoriquement qualifié pour plusieurs. Exceptions : Agilité et Mondioring. (Vous pouvez débiter en Coupe du Monde et en GP au Mondioring).

Chaque participant reconnaît qu'en tant que membre de l'équipe suisse, il doit se présenter en tenue d'équipe aux dates officielles (ouverture, compétition, remise des prix, cérémonie de clôture). Les vêtements d'équipe sont organisés par le chef d'équipe CSCBB pour tous les participants. Le coût des vêtements d'équipe est à la charge du participant.

Le comité central du CSCBB se réserve le droit de refuser l'inscription du participant à la FMBB en cas de comportement antisportif ou préjudiciable au club.

Tout soutien financier est basé sur les dispositions du CC du CSCBB. Ils ne seront versés qu'aux participants qualifiés à la Coupe du Monde FMBB et membres du CSCBB depuis au moins 3 ans.

2 Divisions

2a) Agility

Les chiens de berger belges avec un pedigree reconnu par la FCI, des classes Large 2 et Large 3 sont admis aux compétitions de qualification.

Les courses de qualification pour le Championnat du Monde FMBB se déroulent en 8 à 12 courses de qualification (sur 4 à 6 jours de qualification) lors des tournois d'agility, ouvertes à toutes les races. La période de qualification a lieu après les Championnats du Monde FMBB jusqu'à fin décembre.

Au début de la qualification, toutes les données et le nombre de courses de qualification doivent être connus. Si possible, 2 courses de qualification FMBB font partie des CS Agility SM.

Attribution des points:

Rang 1	20 points	Rang 7	6 points
Rang 2	17 points	Rang 8	5 points
Rang 3	14 points	Rang 9	4 points
Rang 4	9 points	Rang 10	3 points
Rang 5	8 points	Rang 11	2 points
Rang 6	7 points	Rang 12	1 points

Dès 15 points de pénalité: la moitié des points du rang

Pénalité de temps: pas de points de qualification

Résultats à supprimer :

8 – 10 courses de qualification : 1 résultat jumping et 1 résultat agility

12 courses de qualification : 2 résultats jumping et 2 résultats agility

Les 8 équipes avec le plus de points, compte tenu des résultats supprimés, forment l'équipe nationale. Les rangs 9 et 10 forment les équipes de réserve selon le règlement de la Coupe du Monde FMBB. En cas d'abandon, les équipes remonteront aux rangs suivants. En cas d'égalité, le plus grand nombre de rangs 1er, 2ème, etc. obtenus départagera.

Un maximum de 2 chiens sont autorisés dans l'équipe nationale par conducteur. Après le début des courses de qualification, un changement de conducteur n'est plus autorisé. La direction de l'équipe nationale définit les coureurs de l'équipe en collaboration avec l'équipe ; le facteur décisif relève de la responsabilité de la direction de l'équipe nationale.

2b) Canicross / Bikejoring

Seules les équipes possédant une expérience de course suffisante seront envoyées dans l'équipe suisse de Coupe du Monde. Cela s'applique particulièrement aux dépassements ou être dépassé sur circuit.
Période de qualification : La qualification a lieu durant la saison en cours (1er janvier - 31 décembre) pour les Championnats du Monde FMBB de l'année suivante.

Places de départ :

6 équipes de canicross + 6 équipes de bikejoring

Le nombre de places de départ par division est flexible et indépendant du sexe des partants. Si une division ne peut pas être (entièrement) rempli, les équipes de l'autre peuvent progresser. Le conducteur du peut se qualifier pour la participation au FMBB avec un maximum d'un (1) chien par sport de canicross ou de bikejoring.

Qualification :

Toutes les courses de canicross/bikejoring organisées en Suisse par les deux associations de canicross mentionnées ci-dessous servent de courses de qualification pour la FMBB. Les résultats sont évalués selon les points norvégiens (Annexe 1).

- o FSC Fédération Suisse de Canicross
- o FSCS Fédération Sportive Cynologique Suisse.

Si un Championnat Suisse de Canicross / Bikejoring CSCBB a lieu, celui-ci est obligatoire pour la qualification FMBB et compte pour 1 course. Des directives distinctes s'appliquent à la participation au Championnat Suisse CSCBB.

Le responsable de la division peut compter d'autres courses en Suisse dans le cadre de la qualification si le règlement des courses est conforme à l'Association Suisse de Canicross. Les résultats sont évalués selon les points norvégiens (Annexe 1).

Toutes les courses de canicross/bikejoring organisées à l'étranger par les associations membres de l'ICF (International Canicross Federation) servent de courses de qualification pour la FMBB. Les résultats sont évalués selon les points norvégiens (Annexe 1).

Le conducteur de chien doit prouver qu'il a concouru avec succès avec le même chien dans au moins 3 courses de la saison en cours dans le sport souhaité. Si plusieurs chiens sont utilisés, un justificatif devra être fourni pour chaque chien. S'il y a plus de 3 courses, les 3 meilleurs résultats seront retenus pour la qualification. Tous les autres servent de résultats à supprimer. Sur les 3 résultats, 1 résultat peut provenir de l'étranger.

Il est de la responsabilité du conducteur de chien de rapporter les résultats dans les plus brefs délais à la personne responsable de la division. Seules les listes de résultats officielles seront acceptées ; le conducteur et le chien doivent être identifiables.

Les annulations de courses, disqualifications, erreurs de parcours, etc. ne sont pas comptabilisées dans la qualification.

Les règles antidopage en vigueur au sein de l'ICF (Fédération Internationale de Canicross) s'appliquent également.

2c) RCI

L'équipe FMBB RCI est déterminée à travers les trois tournois suivants :

- a) CS CSCBB est obligatoire
- b) CS SCS
- c) 1ère compétition éliminatoire RCI

Si vous participez aux 3 compétitions, le résultat final le plus bas sera supprimé. La participation aux CS SCS ou à la 1ère compétition éliminatoire RCI est facultative.

Selon la résolution de l'AS du 29 mars 2020, les CS CSCBB sont obligatoires.

En cas d'égalité, la somme la plus élevée des points de la division C sera départagée. S'il y a également égalité de points, l'équipe avec le chien le plus âgé est sélectionnée.

Places de départ :
6 équipes RCI

En étant nominés, les membres de l'équipe s'engagent à participer activement aux entraînements officiels. Les absences sans motif peuvent entraîner l'exclusion de l'équipe RCI.

Les participants de l'équipe de Coupe du Monde, y compris le conducteur de chien remplaçant, sont pré-qualifiés pour les CS CSCBB de la même année.

2d) Mondioring

Championnats du Monde FMBB:

Les Championnats Suisse CSCBB et au moins 2 examens de niveau 3 doivent être complétés en Suisse. (La participation aux CS CSCBB/CTUS compte également si le chien travaillait encore à un niveau inférieur à ce moment-là.)

Au moins un résultat avec 320 points doit avoir été obtenu. Des examens supplémentaires peuvent être passés à l'étranger. Seul le résultat d'une compétition passée en Suisse peut être remplacé par un résultat obtenu à l'étranger.

La période de qualification commence après les Championnats du Monde FMBB et se termine fin février.

Les 3 meilleurs résultats réussis (au moins 300 points) aux examens de niveau 3 sont pris en compte pour la qualification. Tous les résultats peuvent être soumis, les CS CSCBB/CTUS ne sont pas un résultat obligatoire.

En cas d'égalité, l'équipe ayant obtenu le résultat individuel le plus élevé sera prioritaire. Deuxièmement, le nombre total de points plus élevé au travail de défense décide de sa participation et finalement, le chien le plus jeune a la préférence.

Places de départ :
6 équipes Mondioring

Grand Prix:

Les règles de qualification pour le Grand Prix correspondent à celles des Championnats du Monde (Mondioring MR 3), mais au lieu de participer aux CS CSCBB/CTUS, la participation au Grand Prix (Mondioring MR 1 +2) est obligatoire. Ici aussi, le chien a peut-être travaillé à un niveau inférieur lors du Grand Prix. La période de qualification correspond à celle des Championnats du monde.

Il est possible de se qualifier à la fois pour les Championnats du Monde FMBB et pour le Grand Prix avec un chien chacun. Lors de la participation à la sélection pour les deux épreuves (CS et GP), c'est au conducteur du chien d'organiser le planning. Il n'y a aucun droit à ce que les dates de démonstration soient coordonnées par l'organisateur.

En Suisse comme à l'étranger, les résultats obtenus aux compétitions jugés par un seul juge comptent également. Les résultats soumis doivent provenir d'au moins 2 juges différents et d'au moins 2 assistants différents.

Les compétitions d'un même organisateur doivent être espacés d'au moins 4 mois afin que les deux résultats puissent être pris en compte.

Les championnats suisses prescrit doivent être les CS du CSCBB ou les CS organisés conjointement avec la CTUS.

Les résultats obtenus à l'étranger doivent être signalés à l'inspecteur de la CTUS et au responsable du CSCBB Mondioring, accompagnés des documents pertinents tels qu'une copie du livret de performance, du départ et de la liste de classement.

2e) Obédience

L'équipe FMBB Obédience est déterminée à travers les trois tournois suivants :

- a) CS CSCBB
- b) CS SCS
- c) 1ère compétition de qualification FCI
- d) Compétition déterminée par le CC du CSCBB

La somme des 2 meilleurs des 3 compétitions de qualification à organiser doit donner au moins 490 points, la qualification « très bien » devant être obtenue au moins dans les deux concours.

Si deux équipes ou plus obtiennent le même nombre de points, les résultats des exercices 3, 5 et 6 sont additionnés (avec coefficients). Si l'addition produit le même résultat, l'équipe avec le chien le plus âgé est sélectionnée.

En étant sélectionnés, les membres de l'équipe s'engagent à participer activement aux entraînements officiels. Les absences sans motif peuvent entraîner l'exclusion de l'équipe d'obédience.

Places de départ:

6 équipes Obédience

Remarques générales

Le CC du CSCBB décide du nombre final de participants à l'équipe. Le CC du CSCBB prend une décision définitive et irrévocable.

Ce règlement a été adopté lors de la réunion CC du 7 décembre 2023 à Regensdorf, entre en vigueur à cette date et remplace tous les règlements de qualification précédents pour les Championnats du monde FMBB du CSCBB dans le domaine des chiens de sport et de travail.

Le Club Suisse du Chien de Berger Belge



Josef Furrer
Président central



Peter Reding
Ressort sport

Annexe 1

Le calcul des points norvégiens

Pour comparer les diverses courses et créer un classement national dans les différentes disciplines, le calcul des points dits norvégiens et la création d'un tableau des points offrent de bons résultats. Ce calcul combine performance et classement des participants et assure qu'un team classé à la cinquième place avec un temps que légèrement plus lent que le gagnant obtienne plus de points qu'un team classé à la deuxième place avec un écart de temps considérable. Le calcul des points est très simple et se base sur deux piliers importants, à savoir le temps réalisé et le classement. Il est structuré en parties A et B.

(98 - différence de temps en %) + (nombre de participants – classement atteint)



A : Temps réalisé et écarts de temps dans la catégorie - vitesse

Le vainqueur de sa catégorie a réalisé le temps le plus rapide, c'est-à-dire une performance de distance de 100%, ce qui correspond à 0% de différence de temps.

Il obtient $98 - 0\% = 98$ points.

Le facteur 98 est un facteur fixe déterminé dans la formule.

Dans cette partie de la formule, le score se réduit en fonction de la différence de temps avec le plus rapide. Il se base sur le pourcentage de différence de temps avec le plus rapide. Si, par exemple, un participant a besoin de 140% du meilleur temps pour effectuer le parcours, soit 40% de plus que le vainqueur, cette partie de ses points se calculera en prenant $98 - 40 = 58$ points.

B : Placement et nombre de participants total d'une catégorie

Dans la seconde partie de la formule, chaque participant obtient le nombre de points correspondant au nombre de participants qu'il a battus. Le nombre de participants pris en compte correspond toujours au nombre de départs de la première journée.

Le premier du classement reçoit par conséquent le nombre de points correspondant au nombre de tous les participants moins 1. Plus il y a de participants au départ, plus le nombre de points attribué ici est élevé. Un grand nombre de participants au départ permettra automatiquement à chacun d'obtenir plus de points qu'un petit nombre.

*Il n'y a aucun intérêt à utiliser le calcul de points norvégiens s'il y a **moins de cinq participants**, car au moins le vainqueur obtiendrait plus de 98 points, sans avoir eu à produire une performance mesurable et comparable. Les participants recevront dans ce cas chacun zéro point.*

Pratique - application et conditions-cadre

Les points norvégiens sont calculés à partir du nombre total de départ d'une classe (classe 1 CaniCross / classe 2 Bikejöring) - indépendamment de la catégorie (femmes, hommes, élite, vétérans). Ainsi, les performances peuvent être mesurées et comparées d'une catégorie à l'autre et, dans certaines circonstances, les concurrents obtiennent des points même si toutes les catégories n'atteignent pas le nombre minimal de cinq concurrents. Toutes les catégories en profitent réciproquement.

Pour les courses de 2 jours (par ex. les courses de chars avec résultat cumulatif pour le classement) :

les participants qui n'ont pris le départ que le premier jour seront classés à l'arrière du classement. Ces derniers et aussi les concurrents avec des résultats négatifs obtiennent zéro point.

Les quatre meilleures notes sont additionnées pour le mode de qualification, toutes les autres notes sont ignorées.

Formule et intégration

Calcul des points norvégiens, exprimé en formule, cela signifierait :

(98- ((Temps du vainqueur parmi les concurrents) / Temps du vainqueur*100) + (nombre de tous les concurrents classés parmi les concurrents))

Mode élimination FMBB Obéissance classes 1 et 2

1. Toutes les équipes qui désirent participer à la compétition cadre en obéissance des FMBB doivent faire 2 compétitions officielles dans la même classe comme prévu pour les FMBB et cela avec la qualification exc.
 - a) Ces résultats de qualifications ne doivent pas dater plus qu'un 1 avant les CM FMBB concernés
 - b) Un des 2 exc. exigés doivent être obtenus lors d'une compétition à l'extérieur
2. Tous les résultats doivent être atteints du même team (conducteur de chien et chien)
3. La réalisation d'un tournoi cadre lors des FMBB et le nombre des places qualificatives seront fixées par l'organisateur
4. S'il n'y a pas assez de places qualificatives pour tous les teams intéressés et qualifiés, les teams de la classe 3 auront la priorité suivie de la classe 2 et à la fin la classe 1
5. Si tous les teams de la classe 2 obtiennent une place qualificative le reste des places qualificatives seront cédées à la classe 1
6. Quand le nombre des teams intéressés dépassent les places qualificatives par classe, les points des résultats de qualification seront additionnés. Les teams avec la somme la plus grande seront qualifiés. S'il résulte le même montant de l'addition des points, le team avec le chien plus âgé sera au départ.
7. Les participants des classes 1 et 2 paient eux-mêmes la prime de participation (la facture sera envoyée par le caissier du CSCBB). Les participants ne reçoivent aucun soutien financier du CSCBB.
8. Avec la nomination, tous les membres de l'équipe s'obligent à la participation active des entraînements officiels. Absences non justifiées peuvent entraîner une exclusion de l'équipe obéissance.
9. L'affiliation continue d'au moins 3 ans au CSCBB est condition pour une participation aux FMBB selon règlement de sport CSCCB.
10. Tous les teams intéressés enverront une copie des résultats de qualification par courriel au responsable ressort sport du CSCBB jusqu'au 31 janvier pour les FMBB prévus de l'année.
11. Le cc du CSCBB décide en conclusion et irrévocable

Ainsi approuvé lors de la réunion du comité central le 30 novembre 2019.

Josef Furrer

Peter Reding

Président central

Responsable Ressort Sport